

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 26 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 26 Février à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

**Date de la convocation :**

16 Février 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	10	10

**Ont pris part au vote :** Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. AUBERT, M. BODA, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

<b>Election du Troisième Vice-Président du S.I.T.U.S</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°3</b>

Suite au décès de Monsieur Noël CHENU, Maire de Rozières sur Crise, le poste de troisième Vice-Président du SITUS est vacant.

Aussi, il est procédé, aujourd'hui, à l'élection du Vice-Président chargé de représenter les communes desservies par le TAD et situées en dehors du périmètre de "Grand Soissons Agglomération".

La candidature de M. LEMOINE Pascal est proposée. Le vote s'effectue à bulletin secret.

A l'issue du premier tour de scrutin, le résultat est le suivant :

Nombre de votants : ..... 10  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ..... 10  
A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : 1

D.S

Nombre de suffrages exprimés : ..... 9  
Majorité absolue : ..... 6  
A obtenu : M. LEMOINE Pascal : ..... 9

M LEMOINE Pascal ayant obtenu 9 voix, est élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président du SITUS. À ce titre, il devient membre du Bureau Syndical.

**DELIBERATION**

Monsieur LEMOINE Pascal, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est proclamé troisième Vice-Président du SITUS et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Et ont signé au registre les membres présents

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS  
28 FEV. 2019

Affiché, le 28.FEV. 2019  
Pour extrait conforme,

